



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) CAMPAGNE 2025 : DU 3 FÉVRIER AU 3 AVRIL 2025

Un projet d'évolution professionnelle

Je peux mobiliser mon CPF pour accompagner une mobilité future, promotion ou transition professionnelle.

Je ne peux pas mobiliser mon CPF pour une action de formation relative à l'adaptation aux fonctions exercées ou pour exercer une activité accessoire ou pour financer un permis de conduire.

Mon CPF

Je consulte le nombre d'heures acquises au titre du CPF sur www.moncompteformation.gouv.fr

La réglementation

Je prends connaissance de la circulaire académique : <https://www.ac-normandie.fr/eaafc>
Rubrique : le compte personnel de formation (CPF)

Un accompagnement

Je me fais accompagner dans la construction de mon projet par mon supérieur hiérarchique et par une conseillère mobilité carrière ou une conseillère ressources humaines de proximité.

La recherche de formations

Je cherche une formation me permettant de concrétiser mon projet d'évolution professionnelle. Si j'ai recours à un organisme de formation privé, je dois fournir :

- 2 devis pour une formation dont le montant total ≤ à 1500 € TTC.
- 3 devis pour une formation dont le montant total > à 1500 € TTC.

Je m'assure que mon projet est réalisable financièrement (prise en charge maximale de 25 € TTC/h et dans la limite maximale de 1 500 € TTC).

Si ma demande est acceptée

Je prends contact avec l'organisme de formation retenu pour faire établir une convention tripartite (organisme, employeur, agent) et je l'adresse à mon employeur pour validation avant de débiter ma formation. Après acceptation et signature de ma convention, j'entre en formation ! La prise en charge financière est conditionnée à mon assiduité.

L'instruction de ma demande

Si mon dossier est complet, la commission académique étudie ma demande. Une réponse m'est apportée au plus tard le 3 juin 2025 via Colibris.

La campagne de mobilisation du CPF

A partir du 3 février 2025, je constitue mon dossier et le dépose au plus tard le 3 avril 2025 à 15h dernier délai sur Colibris. Mon supérieur hiérarchique émettra ensuite un avis sur ma demande via Colibris.

Compte personnel de formation

Contact : eaafc-cpf@ac-normandie.fr